



Conseil Municipal

Du
14/11/2011

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **07/11/2011**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**Jean-Pierre
POUGET**

**DELIBERATION
N°52**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2011
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2011
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE ONZE, le quatorze novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M BAGUET Thierry, M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre.

<u>ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS :</u>	Pouvoir donné à :
Mme BOHN Christelle	BOURGEOIS Michel
M SCHULER Jérôme	
Mlle WAII Mariam	MICHEL Bruno

Budget communal Décision modificative N° 1

Rapporteur : Le Maire

L'évolution du contrat de prêt souscrit auprès de la banque DEXIA en 2005 pour l'aménagement esthétique du réseau électrique (Prêt indexé depuis 2010 sur l'euribor) nécessite un petit ajustement du compte 1641.

Par ailleurs, je vous propose de prendre en compte les recettes de TLE, non budgétisées et d'affecter le surplus aux travaux de requalification de la rue de la Pie du Chêne.

Décision prise à l'unanimité :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide des modifications budgétaires suivantes :

Désignation	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		21.00 €
TOTAL D 16 : remboursement d'emprunts		21.00 €
D 2315-39 : Aménagement espace Fanican		773.00 €
TOTAL D 23 Immobilisations en cours		773.00 €
R 10223 TLE		794.00 €
TOTAL R10 : Dotations fonds divers Réserves		794.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS